

Appel à projet :

Réalisation de fresques murales au sein du centre commercial Italie Deux

DATE LIMITE DE PARTICIPATION : 29 AVRIL 2024 À 23H55

Contexte

Trois acteurs majeurs de la Place d'Italie : La Mairie du 13^e, Le Centre commercial Italie Deux, et la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé s'associent pour un projet culturel inédit. Au sein du centre commercial Italie Deux, et en s'inspirant des collections de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, trois murs seront mis à disposition d'artistes afin de créer des fresques éphémères.

Les partenaires



La Mairie du 13^e met en place une politique culturelle ambitieuse dans l'arrondissement. Les actions mises en place et les événements culturels organisés ont pour but de rendre accessible au plus grand nombre des formes artistiques de toutes les disciplines. Dans le domaine des arts visuels, la Mairie du 13^e propose une programmation annuelle d'expositions dans ses galeries, et, depuis quelques années, sur les grilles du parc de Choisy. La Mairie du 13^e soutient également le développement du street-art dans l'arrondissement. Ce soutien prend plusieurs formes : production d'œuvres sur les façades de bâtiments municipaux, aide à des associations, mise en réseau d'artistes, collaboration avec les bailleurs, etc. Poursuivant son objectif de mettre la culture à portée de tous, et de créer du lien social dans les quartiers, la Mairie du 13^e a à cœur de proposer à ses habitants un environnement artistique de qualité et de mettre en lumière le travail de street-artistes de l'arrondissement mais aussi du monde entier. À cet effet, la Mairie du 13^e ne cesse de développer des partenariats avec des structures culturelles dans l'arrondissement et au-delà.



Situé sur la Place d'Italie, Italie Deux, membre de Ingka Centres, est l'une des destinations commerciales les plus importantes et les plus populaires du 13^e, offrant un mélange solide de magasins phares, de divertissements et d'options de restauration qui attirent plus de 11 millions de visiteurs chaque année. Depuis 50 ans déjà, Ingka crée des espaces, toujours ancrés par IKEA, qui sont de véritables « lieux de rencontre ». Le groupe collabore avec les communautés locales, les locataires et les partenaires pour s'assurer que ces lieux de rencontre apportent de la valeur aux personnes, aux communautés et à la planète. La vision du groupe Ingka : créer une meilleure vie quotidienne pour le plus grand nombre. Lorsque des personnes se rencontrent, des choses incroyables peuvent se produire. Les idées germent, de nouvelles amitiés naissent et d'anciennes prennent un nouveau départ, les collaborations portent leur fruit.



La Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, reconnue d'utilité publique le 9 mai 2006, œuvre à la transmission de l'histoire du cinéma à travers l'histoire, la conservation, la restauration et à la mise à disposition du public du patrimoine historique de Pathé d'une part, et d'autre part, grâce à une programmation de films, d'expositions et d'événements culturels. Située au 73 avenue des Gobelins, dans un bâtiment conçu par l'architecte Renzo Piano, elle abrite les trésors du patrimoine de la société Pathé. L'exceptionnel fonds d'archives de la Fondation, régulièrement enrichi par de nouvelles acquisitions, regroupe plusieurs collections. Outre le catalogue de films muets, elles comprennent un riche ensemble de matériel iconographique et publicitaire, des documents imprimés, des appareils et des accessoires cinématographiques, des objets, une bibliothèque d'ouvrages et de périodiques, ainsi que les archives administratives et juridiques de Pathé depuis sa création. Les collections regroupent 6 000 affiches, enseignes, maquettes et dessins, 3 millions de photographies, 650 appareils et accessoires, 35 000 documents imprimés : programmes, catalogues de films et d'appareils, scénario, dossiers et revues de presse, manuels d'exploitation, synopsis, bibles de tournage..., 5 000 ouvrages, 110 titres de périodiques, 300 objets et costumes, 120m² d'archives historiques, 700 films, des documents multimédias, des interviews ...

Le sponsor



Rougier&Plé est le sponsor de cet appel à projet. La grande maison des Arts Créatifs fête ses 170 ans en 2024. L'histoire de cette enseigne est liée à l'invention d'outils pour les selliers, tapissiers, maroquiniers, relieurs, et autres artisans. Aujourd'hui, Rougier&Plé propose plus de 40 000 produits dans des univers créatifs tels que ceux des beaux-arts, des arts graphiques, de la papeterie, des loisirs créatifs, de l'encadrement, des activités pour enfants... Artistes, étudiants et amateurs peuvent exprimer leur créativité et imagination grâce aux passionnés d'arts qui les accueillent en magasin pour échanger des conseils et des idées et développer toutes les compétences artistiques. Depuis 1854, la mission de Rougier&Plé est de partager ensemble le plaisir de comprendre, d'apprendre et de créer.

Objet de l'appel à projets

C'est dans ce contexte que **le groupe INGKA centres, propriétaire du centre commercial Italie 2, propose de mettre à la disposition - temporaire - d'artistes urbains plusieurs murs du centre commercial** afin d'y réaliser un projet d'art urbain.

INGKA centres, la Fondation Seydoux-Pathé et la Mairie du 13^e conçoivent ce projet comme l'occasion de mettre en avant le dynamisme du vivier artistique dans l'arrondissement et tisser des liens entre les acteurs économiques, culturels et institutionnels. Ces murs sont situés dans un lieu de passage très fréquenté par les habitantes et habitants de l'arrondissement.

Les propositions devront refléter la richesse des collections de la Fondation et mettre en avant un ou plusieurs éléments de l'industrie cinématographique. L'inspiration se trouvera-t-elle dans des photos de studio ? Dans les appareils qui étaient utilisés ? Dans les affiches qui accompagnaient la sortie des films ? Dans des extraits de films ? Dans la pellicule en elle-même ? Tout à la fois ?

Ci-dessous une box sur laquelle les candidats peuvent consulter le corpus d'œuvres issues des collections de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, mis à leur disposition pour s'inspirer en vue de la réalisation de leur(s) esquisse(s) :

APPEL A PROJET - CINEMATO-GRAFF

Critères d'évaluation des projets

Cet appel à projet recherche donc 3 artistes afin de réaliser des œuvres sur les murs sus-désignés.

Les artistes intéressés peuvent candidater en leur nom, à travers une agence de production ou dans le cadre d'un collectif d'artistes ou d'une association.

Ainsi, il sera apprécié tout projet mettant en avant :

Le lien de l'artiste avec le territoire et l'arrondissement, afin d'inscrire cette démarche en cohérence avec son environnement immédiat

La capacité de l'artiste à (ré)interpréter le patrimoine cinématographique de la Fondation Pathé-Seydoux à travers une œuvre visuelle

L'originalité et la qualité de l'œuvre artistique

La faisabilité, la cohérence technique et financière du projet

Conditions calendaires et techniques

PLANNING DE RÉALISATION

Mai 2024: intervention des artistes (durée 2 semaines)

La réalisation des œuvres par les artistes aura lieu durant le mois de mai 2024, Le bâtiment sera mis à la disposition en dehors des horaires d'ouverture au public (entre 20h et 9h du matin)

À partir de juin 2024: Vernissage

Droits d'auteur et de reproduction

L'œuvre reste la propriété intellectuelle de l'artiste. Il renonce à ses droits d'auteur pour les reproductions qui en seront faites par les porteurs de projets (Mairie du 13^e, INGKA Centres, Fondation Seydoux-Pathé) sur leurs différents supports de communication ou de promotion sans limite de temps. Les porteurs de projet auront pour obligation de mentionner le titre de l'œuvre, l'année de réalisation, sa localisation et le nom de l'artiste.

Procédure de candidature

Si vous souhaitez candidater pour produire une oeuvre sur un ou plusieurs murs de la liste, vous devez soumettre:

Un CV actualisé avec votre statut juridique

Une présentation de votre projet artistique comprenant notamment une esquisse (en couleur) du projet (sur un ou plusieurs des formats proposés)

Une note technique précisant notamment les moyens mis en œuvre pour réaliser les œuvres (type de matériaux, outils, peinture, échafaudage ou autres) et les conditions techniques particulières. Les œuvres devront être constituées de matériaux résistants et durables dans le temps

Une présentation des artistes que vous souhaitez mobiliser

Un budget prévisionnel détaillé comprenant notamment les droits d'auteur, les frais de production (matériels, outils, déplacements...) et autres services

Une attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle

Un engagement à respecter les conditions de sécurité en référence au code du travail et l'utilisation des équipements nécessaires à ce type d'activité dont le travail en hauteur, notamment sur échafaudage ou autre

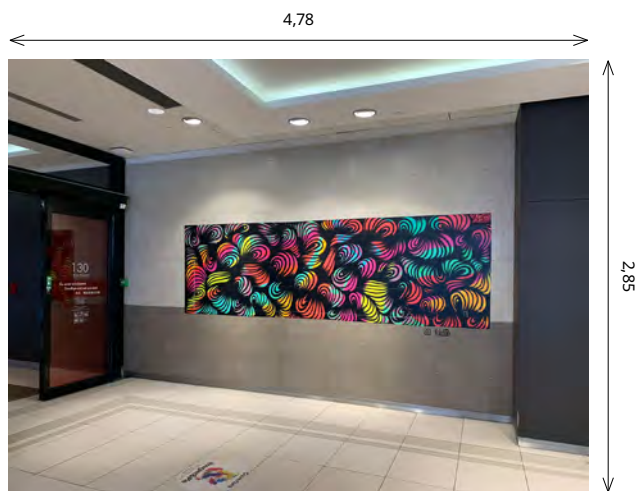
Les formats des murs qui seront mis à disposition sont consultables ci-dessous. Le candidat pourra faire une proposition pour un des murs de son choix ou plusieurs propositions. L'option 1 et l'option n°3 représentent chacun deux murs distincts qui sont dos-à-dos mais qui seront occupés par le même artiste.

Surfaces concernées par l'appel à projet (les œuvres représentées sur les photos seront amenées à être recouvertes):

MUR 1 (des deux cotes)



MUR 2



MUR 3



Les projets soumis doivent présenter un caractère d'ordre artistique et être dignes d'intérêt pour le public riverain et les futurs visiteurs du site. Les visites étant gratuites et à destination du grand public, les sujets controversés ou pouvant choquer sont à proscrire.

Le dossier complet doit être adressé, au plus tard le 29 avril 2024, à 23 heures, à l'adresse suivante :

cabma13-culture@paris.fr

Les candidats intéressés auront la possibilité de visiter le site avant cette date et pourront également être accueillis à la Fondation Pathé afin de découvrir le lieu et les collections.

Les réponses seront étudiées et sélectionnées par un jury constitué de deux membres de la Mairie du 13^e, deux membres d'INGKA Centres, deux membres de la Fondation Pathé, un représentant de Rougier&Plé, sponsor de l'appel à projets.

Contreparties

Tous les frais relatifs à la réalisation des œuvres (matériaux, moyen d'élévation, per diem) sont pris en charge par les partenaires.

Les artistes **sélectionnés** se verront également chacun remettre une carte cadeau d'une valeur de 500€ à utiliser dans les magasins du Centre Commercial Italie Deux et une carte cadeau d'une valeur de 250€ à utiliser dans le magasin Rougier&Plé.

Une communication en ligne sera mise en place par les partenaires du projet pour mettre en valeur les œuvres réalisées et les artistes.

